

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 5 mars 1951.- *M*

N° 502 / Fin.

Objet:  
Reclamation Hamed  
et Hanud bin Mohamed bin Selemem Toki.



Monsieur l'Inspecteur des Impôts,

Suite à votre n°102/RU/83 Insp. du  
18/I/1951, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que  
Messieurs Hamed bin Mohamed bin Selemem Toki et Hanud bin Mohamed  
bin Selemem Toki étaient réellement monogames au I/I/1947, et  
qu'ils avaient 4 et 5 enfants à leur charge.

Pour l'Administrateur Chef de Territoire.  
L'Agent Territorial, A. STRIJBOS,

Monsieur l'Inspecteur des Impôts  
à

COSTERMANSVILLE.-